

Fondation Hospitalière de **LA MISÉRICORDE**



Établissement privé d'intérêt collectif 



Unité mobile de soins dentaires

Pour une santé bucco-dentaire qui vient à vous

Pour qui, pour quoi ?



Dans un contexte de handicap ou de perte d'autonomie, des dents non soignées peuvent entraîner des pathologies surajoutées (infections, troubles de la déglutition, dénutrition, etc.).

Équipé comme un véritable cabinet dentaire, MOBIDENTS propose ses services en déployant son unité dans l'enceinte des établissements partenaires du Calvados.

Les établissements partenaires

MOBIDENTS intervient dans des établissements relevant du secteur médico social (handicap, personnes âgées). Une convention organise les modalités de partenariat. Les établissements s'engagent à :

- mettre à disposition un soutien logistique et paramédical
- mettre à disposition une pièce adaptée
- participer financièrement à un forfait de mise à disposition du cabinet dentaire au sein de leur structure.

Comment ?

Interventions au sein de l'établissement :

- sur une durée de 3 jours pour réaliser les bilans bucco-dentaires et les soins ou
- sur une journée afin de réaliser les bilans bucco-dentaires et rediriger les résidents vers une structure adaptée quand les soins ne sont pas réalisables au fauteuil mobile



L'équipe et les missions

L'équipe composée d'un chirurgien dentiste et d'une assistante dentaire expérimentés, peut :

- réaliser un bilan bucco-dentaire
- prendre en charge les soins dentaires dits courants (traitement des caries, détartrage, dévitalisation, extraction dentaire, etc.)
- réaliser des travaux prothétiques (rebasage des prothèses amovibles, adjonction de dents et crochets)
- orienter vers la structure de soins la plus adaptée
- proposer aux professionnels de l'établissement une formation à la sensibilisation et à la prévention de l'hygiène bucco-dentaire.

Les tarifs et règlement des consultations

Pour les consultations et les soins dentaires réalisés, les tarifs fixés par l'Assurance Maladie sont appliqués. Vous serez donc remboursé sur cette base. Grâce au tiers payant, aucun frais n'est demandé aux résidents lors des consultations.

Les frais non couverts par l'Assurance Maladie restent à votre charge et nécessitent au préalable la validation d'un devis.

Les soutiens

MOBIDENTS est le fruit de la collaboration entre la Fondation Hospitalière de la Miséricorde, l'Ordre des chirurgiens dentistes de Basse Normandie et le RSVA.



Les dons reçus



santé
famille
retraite
services



Harmonie
mutuelle



SOCIÉTÉ
GÉNÉRALE



AG2R LA MONDIALE



FONDS
CAISSE D'ÉPARGNE
NORMANDIE
POUR L'INITIATIVE
SOLIDAIRE



RSI
Régime Social
des Indépendants
ma santé... ma retraite
Basse-Normandie



Crédit Agricole
Solidarité et Développement



CA
NORMANDIE



Les subventions reçues



ASSEMBLÉE
NATIONALE

Nous contacter

Fondation Hospitalière
de la Miséricorde

15 Fossés Saint Julien,
14000 CAEN

Email :

mobidents@fondation-misericorde.fr

Tél : 02.31.38.50.59